



Saint-Pardon-de-Conques

Le conseil municipal se réunira, **en séance ordinaire**, au lieu habituel de ses séances, à la Mairie, pour la séance du conseil municipal :

le mardi 6 avril 2021 à 19 h.

Cette séance ne pourra pas accueillir du public.
Je vous remercie par avance de votre présence.

Saint Pardon, le 2 avril 2021

Le Maire,

Gilbert BLANGERO

ORDRE DU JOUR :

- 1) Signatures du derniers comptes rendus et nomination du secrétaire de séance
- 2) Délibération n°8/2021 : Vote du budget primitif 2020
- 3) Délibération n°9/2021 : Vote des taux, des taxes foncières et foncières bâtit
- 4) Délibération n°10/2021 : Demande de subvention au département (FDAEC)
- 5) Délibération N°11/2021 : Demande de subvention au département (FDVC)
- 6) DélibérationN°12/2021 : Bail pour le fermage des terres agricoles de la commune
- 7) Questions diverses :

PROCURATION

Je soussigné(e),.....

donne pouvoir à :

de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de la commune de St Pardon de Conques, convoqué(e) le :..... pour prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette séance serait reportée pour quorum non atteint.

Fait à.....

Le.....

(Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer)